

**Yvon Herry,**  
rédacteur en chef internet



# Pas si bête

**U**n appel à de grands chefs français pour qu'ils ne servent plus de foie gras, une manifestation pour exiger de la paille pour les cochons, une pétition en faveur du bien-être des vaches laitières ou encore des actions pour faire retirer les œufs de batterie des rayons des supermarchés... Régulièrement, les associations de défense des animaux interviennent pour dénoncer certaines formes d'élevage qu'elles qualifient volontiers d'industriel, voire de pratiques barbares. En parallèle, le débat sur le statut de l'animal est relancé par une pétition de « 30 millions d'amis » signée par plus de 500 000 personnes, dont 24 personnalités, et qui vise un million de signatures. Mais également par un colloque sur le sujet au Sénat, ce vendredi 7 février, à l'initiative d'une ancienne secrétaire d'Etat à l'Ecologie.

**Le secteur agricole doit être attentif** à ces différents signes venant de la société civile. Le statut de l'animal fait l'objet d'un débat récurrent qui relève notamment de positions philosophiques, avec des courants de pensée divers, parfois radicaux. Le tout est de ne pas s'y perdre. Selon les pays, les visions ne sont d'ailleurs pas les mêmes. En France, l'animal est pris en compte

différemment dans le code civil, le code rural et le code pénal. Avec les dispositions juridiques actuelles, il est suffisamment protégé en cas de maltraitance. Mais certains voudraient le voir doté d'un véritable statut (lire le dossier page 49). Attention à ne pas ouvrir la boîte de Pandore, avec des conséquences potentielles pour certains élevages.

**Surtout, faisons confiance aux éleveurs,** qui n'ont pas besoin de textes juridiques pour savoir qu'un animal est un « être sensible ». Maltraiter leurs animaux irait à l'encontre de l'amour de leur métier et du bon fonctionnement de leur exploitation. Au fil des ans, la prise en compte du bien-être animal dans les élevages a fait son chemin et les éleveurs ont réalisé de réels efforts. Ils doivent d'ailleurs se plier à de nouvelles normes. Ainsi, les producteurs de poules pondeuses ont dû adapter les cages et les éleveurs de porcs sont concernés par la mise en groupe des truies gestantes. Tout cela a un coût

qui pèse sur l'économie des exploitations, voire amène des producteurs à arrêter. Le citoyen-consommateur qui veut de la viande à un prix abordable doit se rendre compte que les pratiques d'élevage évoluent régulièrement mais aussi faire preuve de réalisme. ■